



Appel à candidature
Chargé(e) de projet « Plan de gestion » des sites du Cap Canaille et de Port-Miou-La Fontasse

Temps plein de catégorie A, ouvert uniquement aux contractuels. **Durée 6 mois**

Poste à pourvoir le 3 juillet 2023. La date limite de réception des candidatures est fixée **au 23 juin 2023**.

Résidence administrative : La Ciotat (locaux du secteur Littoral Est et Haute Mer).

Encadrement : le poste est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de secteur

Personnel encadré : aucun.

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Parc national des Calanques a pour missions la protection des patrimoines naturels et culturels, l'accueil du public et l'appui au développement durable, sur un territoire comprenant un cœur terrestre de près de 8500 ha et un cœur marin de 43500 ha. Sa situation périurbaine, aux portes de la deuxième ville de France, place le Parc national des Calanques dans une situation inédite, un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels et le maintien des activités économiques.

Le territoire du Parc national des Calanques présente un patrimoine naturel exceptionnel, du fait de sa situation biogéographique méditerranéenne, qui se traduit notamment par une importante diversité d'espèces et une répartition complexe des habitats depuis les canyons sous-marins, les fonds de calanques et le littoral où se jouent des interdépendances fortes entre la partie marine et terrestre, jusqu'aux sommets des montagnes. Les milieux terrestres sont particulièrement riches et diversifiés tant du point de vue des habitats naturels que de la faune et de la flore. Soumis à de nombreuses menaces (incendie, pollution, travaux, surfréquentation), ces habitats et espèces imposent une connaissance, une protection et une gestion de haute qualité.

1. CONTEXTE

Le Conservatoire du littoral est propriétaire d'espaces naturels sur la commune de La Ciotat (583 Ha – massif du Cap Canaille) et sur la commune de Cassis (420 Ha – massif des Calanques). Le parc national a été désigné gestionnaire de ces espaces naturels en majorité classés en cœur de parc.

En 2021, le parc national des Calanques s'est engagé dans l'élaboration d'un plan de gestion pour le massif du Cap canaille. Le diagnostic, les enjeux et les objectifs opérationnels ont été validés en Comité de pilotage, le plan d'actions est à l'état de construction et sera à finaliser.

Du côté du massif des Calanques, le plan de gestion est à construire dans son intégralité. Cette mission sera externalisée à un bureau d'études.

2. MISSIONS

En tant que chargé(e) de projet « Plan de gestion »

A/ Finaliser le plan d'actions du plan de gestion de Cap Canaille et assurer l'animation partenariale autour du projet

- Animer des groupes de travail avec les partenaires institutionnels et les représentants d'usagers sur la base des entités de gestion définies dans le diagnostic pour identifier et valider les actions à conduire
- Poursuivre la déclinaison des objectifs en fiches actions hiérarchisées selon leur niveau de priorité
- Garantir la cohérence et la compatibilité du plan de gestion avec les documents cadres du Parc national des Calanques
- Finaliser la rédaction des fiches actions selon un contenu précis (contexte et contenu de l'action, modalités de mise en œuvre, contraintes, calendrier, évaluation du coût et possibilités de financement, partenaires concernés, définition d'un indicateur de suivi)
- Organiser et animer des réunions de présentation du projet auprès des partenaires externes (comité de pilotage, comité de gestion et rencontres bilatérales)
- Assurer la validation finale du plan de gestion par les membres du comité de pilotage en recueillant et en prenant en compte leurs remarques

B/ Lancer la démarche du plan de gestion de Port-Miou / La Fontasse :

- Rassembler les ressources bibliographiques historiques, naturalistes, projets paysagers et documents cadres du Parc national des Calanques
- Rédiger des premiers éléments de diagnostic en vue d'une transmission au bureau d'études qui sera retenu
- Participer à l'analyse des offres de consultation des bureaux d'étude

3. PROFIL RECHERCHÉ

Bac + 5 Niveau Master 2 en Aménagement du territoire, Environnement, Développement local

Si possible: connaissance des écosystèmes littoraux méditerranéens, faune et flore méditerranéenne

Autonomie

Compétences souhaitées en SIG (QGis)

Capacité relationnelle, rédactionnelle, d'analyse et de synthèse

Rigueur et sens de l'organisation

Bonne condition physique

Permis VL nécessaire

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail « **Chargé de projet plan de gestion – Cap Canaille et Port-Miou-La Fontasse** ».

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mathieu IMBERT, responsable par intérim du secteur : mathieu.imbert@calanques-parcnational.fr

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

*Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*